

Autorisation Parentale - Droit à l'image

L'École de Musique Intercommunale du Grand Cubzaguais sera amenée au cours de l'année 2023-2024 à faire des vidéos et à prendre des photographies de votre ou vos enfants à l'occasion d'activités pédagogiques (ateliers, sorties, concerts, manifestations culturelles...). Il ne s'agit pas de photographies et de vidéos individuelles mais de photos et de vidéos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activités.

Ces photographies et ces vidéos seront exclusivement destinées à être publiées sur le site internet de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais, à la presse locale, aux journaux intercommunaux et/ou à être conservées à titre de mémoire.

Les photos et les vidéos ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales.

En application de la loi « *informatique, libertés et règles de protection des mineurs* » :

- Les légendes accompagnant les photos et les vidéos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.
- Les photographies et les vidéos pourront être conservées sous forme de corpus pour des traitements historiques par les enfants et les parents eux-mêmes.

NOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE DE L'ENFANT

Je soussigné.....

Responsable de (des) l'enfant(s)

Autorise la publication des photos et des vidéos de mon (mes) enfant(s)

N'autorise pas la publication des photos et des vidéos de mon (mes) enfant(s)

Fait à :

Le/...../2024.

Signature du père

« Lu et approuvé - Bon pour accord »

Signature de la mère

« Lu et approuvé - Bon pour accord »